Fédération Française de Billard
Fondée en 1903
Affiliée au Comité National Olympique & Sportif Français
Agréée par le Ministère chargé des Sports

DISPOSITIONS FINANCIERES

SAISON 2026/2027

TABLE DES MATIERES

I - DISPOSITIONS GENERALES 4
1. Tarifs cotisations et licences clubs et salles 4
2. Forfait fédéral - indemnisation des joueurs pour les championnats de France 5
3. Indemnisation des joueurs pour les compétitions de niveau international 6
4. Indemnisation des dirigeants 6
5. Indemnisation des joueurs officiant en tant qu'arbitres 6
6. Indemnisation des entraîneurs et formateurs 6
7. Indemnisation des clubs recevant des formations fédérales DECF et stages été 7
8. Demandes d'organisation des compétitions fédérales 7
9. Demandes d'organisation des compétitions internationales 7
10. Cautions émises par chèques à l'ordre de la FFB 7
11. Dotations fédérales compétitions nationales et internationales 7
12. Engagements individuels payés à la FFB 7
13. Formations fédérales 8
14. Primes distribuées 8
15. Médailles 9
16. Draps – billes 9
II - DISPOSITIONS FINANCIERES AMERICAIN 10
1.1 Demi-finales des championnats de France nord et sud 10
1.2 Finales des championnats de France 10
1.3 Tournois nationaux N1 11
1.4 Tournois nationaux masters 12
1.5 Tournoi qualificatif féminin 12
1.6 Tournois artistic pool 12
1.7 Compétitions par équipes 12
III – DISPOSITIONS FINANCIERES BLACKBALL 14
1. Déclaration annuelle des joueurs Blackball Master 14
2. Déclaration des équipes pour les championnats de France 14
2.1 Equipes DN1/DN2/DN3 – circuit national *14*

2.2 Equipes régionales 14

3. Finales des championnats de France 15

3.1 Défraiements des officiels/DJ/Arbitres 15

3.2 Formalités pour le club organisateur 15

4. Coupe de France 16

4.1 Défraiements des officiels/DJ/arbitres 16

4.2 Formalités pour le club organisateur 16

5. Tournois nationaux 17

5.1 Défraiements officiels/Dj/arbitres 17

5.2 Formalités organisateur 17

5.3 Droits d'engagements et redistribution 17

6. Pénalités financières 20

Annexe 1. Défraiements officiels/Dj/arbitres 21

Annexe 2. Formalités pour l'organisateur 21

IV – DISPOSITIONS FINANCIERES CARAMBOLE 22

1. FINALES NATIONALES 22

1.1. Finales nationales organisées à l'intérieur du club 22

1.2. Finale nationale organisée à l'extérieur du club (CF 3B masters) 23

1.3. Equipes de clubs 23

1.4. Délégué Fédéral 24

2. TOURNOIS NATIONAUX 25

3. COMPETITIONS INTERNATIONALES 26

3.1. Demande d'organisation 26

3.2. Coupes d'Europe des clubs (JDS/3B/5Q) 26

V – DISPOSITIONS FINANCIERES SNOOKER 27

1. COMPETITIONS NATIONALES 27

1.1 Déclaration annuelle des joueurs Snooker Masters 27

1.2 Tournois "Snooker Masters Tour" 27

1.3 Coupe de France 28

1.4 Play-Off 28

1.5 Championnats de France 28

I - DISPOSITIONS GENERALES

1. Tarifs cotisations et licences clubs et salles

Clubs et licenciés via clubs	Coût pour le club ou le licencié	Part FFB	Part ligue	Part comité
Cotisation club	variable	50	variable*	variable*
Licence + de 21 ans	variable	49	variable*	variable*
Licence + de 21 ans découverte	variable	28	variable*	variable*
Licence - de 21 ans	variable	9	variable*	variable*
Licence handibillard	variable	10	Néant	Néant

Salles partenaires et licenciés via salles partenaires	Coût pour la salle ou le licencié	Part FFB	Parts ligue et comité	Part salle partenaire
Cotisation salle partenaire	100	50	50	Non
Licence + de 21 ans	73	39	20	12
Licence - de 21 ans	20	7	7	6

* Part votée par l'AG de l'instance déconcentrée
"Part ligue", "Part comité" et « part salle partenaire » correspondent aux montants rétrocédés par la FFB à chaque entité.
"Parts ligue et comité" correspondent au montant versé par la FFB à la ligue, celle-ci pouvant en rétrocéder une part au comité.

Les clubs utilisent le logiciel de prise de licences en ligne accessible directement sur le site fédéral : www.ffbillard.com espace clubs et licenciés. Ils renouvellent leur affiliation et commandent les licences pour leurs joueurs. Les clubs peuvent régler soit par carte bancaire, soit par prélèvement.
La Fédération procède à une clôture chaque fin de mois et prélève les parts fédérales, ligue et comité départemental pour les clubs ayant choisi cette option*. Elle procède ensuite aux virements des parts respectives vers les organes déconcentrés.

Impayés de prélèvement club :
En cas de rejet d'un prélèvement, les frais d'impayés de retraitement et de représentation s'élèvent à 20 euros.
**certains clubs règlent directement par CB lors de la saisie.*

2. Forfait fédéral - indemnisation des joueurs pour les championnats de France

Les défraiements ne concernent que les compétitions féminines, catégories jeunes et handibillard. Ils sont calculés à **33% du barème fédéral**.

Si deux joueurs sont issus du même club, un seul trajet est compté sur la base d'une voiture.

Pour les joueurs venant des territoires d'Outre-mer, un forfait de 400 € / joueur est appliqué dans la limite de 5 joueurs, toutes catégories.

Pour les joueurs venant de Corse, un forfait de 300 € / joueur est appliqué dans la limite de 5 joueurs, toutes catégories.

Qualité	*Durée en jours*	Nbre de trajets	Barème kilométrique k	Nuitées	Repas	Base fédérale	Nbre de trajets
			0,33 €	**60** €	**17** €	100%	
Joueur	**2**	2	k< 101	0	3	**51 €**	2
		1	101< k <401	1		**111 €**	1
		1	k>400	2		**171€**	1
	3	3	k< 101	0	5	**85 €**	3
		1	101< k <401	2		**205 €**	1
		1	k>400	3		**265 €**	1
	4	4	k< 101	0	7	**119 €**	4
		1	101< k <401	3		**299 €**	1
		1	k>400	4		**359 €**	1
	5	5	k< 101	0	9	**153 €**	5
		1	101< k <401	4		**393 €**	1
		1	k>400	5		**453 €**	1

Tout joueur abandonnant en cours d'épreuve, sans motif justifié et reconnu valable, n'aura droit à aucune indemnité. De même, un joueur arrivant sur les lieux de l'épreuve après le délai prévu n'aura droit à aucun défraiement.

3. Indemnisation des joueurs pour les compétitions de niveau international

Voir dispositif de soutien aux sportifs DTN.

https://sites.google.com/view/equipes-de-france/accueil/informations-%C3%A9quipes-de-france-haut-niveau

4. Indemnisation des dirigeants

Forfait limité à 150 euros/jour pour l'hébergement et la restauration avec justificatif + frais de déplacement + frais de péage et parking.
S'il n'y a pas de réservation de nuitée, le repas est indemnisé à hauteur de 25 € maximum avec justificatif.

Chaque dirigeant envoie au secrétariat fédéral sa note de frais (avec justificatifs) en utilisant le bordereau de demande de remboursement ou le bordereau d'abandon de frais. Le règlement se fait par virement.
Le montant pris en charge dans le cadre des délégations est plafonné, pour le carambole, à la dernière journée (cérémonie de clôture).
Le barème kilométrique applicable aux frais engagés personnellement pour une activité bénévole dans le cadre d'un abandon de frais est actualisé par l'administration fiscale, chaque année en avril.
Le bénévole doit fournir une copie de sa carte grise (barème selon puissance fiscale du véhicule).

Dans le cadre de l'engagement écoresponsable de la FFbillard, les personnes convoquées peuvent utiliser la plateforme HAVAS en privilégiant les transports en communs (bus et train) ou la location de voiture. Le covoiturage est également encouragé.

Les déplacements en voiture particulière devront au préalable faire l'objet d'une validation par la FFBillard.
Après cette validation, ils seront remboursés sur la base de 0,33 € du km et plafonnés à 800 km A/R. Le demandeur devra fournir la carte grise du véhicule.

Si déplacement supérieur à 800 kms, utilisation d'une voiture de location.

5. Indemnisation des joueurs officiant en tant qu'arbitres

Forfait « aide au déplacement » aux joueurs qui, à l'issue de leur compétition, officient en tant qu'arbitres sur les tournois nationaux : forfait de 100 € pour 4h de présence. Forfait limité à 2 sessions par week-end.

6. Indemnisation des entraîneurs et formateurs

6.1 Vacation des entraîneurs

Accompagnement et coaching des équipes de France lors des compétitions internationales de référence :

- lorsque les joueurs sont mineurs : 130 € / jour pour toute la durée du séjour (jour de transport inclus). Idem pour les missions d'observation lors des Championnats de France.
- pour les autres compétitions : 130 € / jour de compétition.

6.2 Vacation des formateurs nationaux

Formations fédérales et stages d'entrainement équipe et groupe France : animateurs, initiateurs, entraineurs : 250 € / jour de formation. Idem pour les stages experts.
125 € / jour de préparation de stage sur validation de la DTN.

7. Indemnisation des clubs recevant des formations fédérales DECF et stages été

150 € / jour si week-end
100 € / jour si semaine

8. Demandes d'organisation des compétitions fédérales

Les demandes d'organisation pour la saison suivante doivent être transmises au secrétariat fédéral. Elles doivent comporter l'avis de la ligue.
Informations obligatoires : correspondant de la compétition, nombre de tables servant à la compétition, couleur des draps, billardiers, et lieu de livraison si éligible contrats Saluc et Simonis.

9. Demandes d'organisation des compétitions internationales

Les demandes, accompagnées du budget, doivent parvenir à la FFB pour la saison suivante : aide fédérale appréciée par le bureau selon le niveau de la compétition. Les droits d'organisation sont à la charge du club.

10. Cautions émises par chèques à l'ordre de la FFB

Les cautions adressées à la FFB par chèques sont libellées à l'ordre de :
FEDERATION FRANCAISE DE BILLARD
et envoyés à :
Fédération Française de Billard - CS 42202 - 03202 VICHY CEDEX

11. Dotations fédérales compétitions nationales et internationales

Les dotations prévues sont adressées après la compétition sous réserve de réception par le secrétariat fédéral de l'accord du président de la commission sportive.

12. Engagements individuels payés à la FFB

La période d'inscription aux tournois nationaux est définie dans chaque code sportif de chaque discipline. Les disciplines blackball, américain et snooker bénéficient du paiement en ligne par CB via le logiciel cuescore accessible depuis le site fédéral.

13. Formations fédérales

CFA	30 €	Renouvellement : offert
DFI	90 €	Clubs labellisés : offert
Entraineur de club	90 €	Clubs conventionnés « avenir » : offert
DECF	300 €	Pour devenir membre ETR ou DTN : offert
Diplômes dérivés (deux modules)	150 €	Pour devenir membre ETR ou DTN : offert

14. *Primes distribuées*

Le total des primes correspond à la somme des montants des engagements auquel peuvent se rajouter une dotation fédérale et un abondement organisateur.

Les primes sont versées en fin de compétition contre émargement du joueur.

Pour les droits d'inscriptions payés en ligne (compétitions billards à poches), la FFBillard effectuera un virement au club organisateur, une semaine avant le début de la compétition, correspondant au montant des engagements, ainsi que sa dotation éventuelle.

Tous les tableaux de distribution émargés sont retournés à la FFB accompagnés d'un chèque pour les primes non versées (départ anticipé).

Primes à la performance : en cours d'élaboration

15. Médailles

Les présidents des commissions sportives indiquent leurs besoins en médailles au secrétariat fédéral pour le 15/08 au plus tard.
Les médailles sont envoyées au club organisateur un mois avant la compétition. L'adresse d'envoi est celle figurant dans le logiciel de gestion des licences, soit « contact courrier » ou à défaut celle figurant sur la fiche club.

16. Draps – billes

Pour les compétitions dotées grâce au partenariat avec Simonis et Saluc, le matériel est envoyé au club soit directement, soit par l'intermédiaire de son billardier.

Le club organisateur reçoit également le matériel publicitaire qui doit être affiché dans la salle (autocollants sur les billards, bannières publicitaires sur les murs et logos sur les programmes, flyers). En début de saison, le secrétariat fédéral adresse par mail, aux organisateurs les logos de la FFB et des partenaires.

II - DISPOSITIONS FINANCIERES AMERICAIN

1. COMPETITIONS NATIONALES

1.1 Déclaration annuelle des joueurs Master

Inscription sur le logiciel à chaque tournoi par carte bancaire.
Une facture du droit annuel d'engagement sera établie au nom du club début septembre pour un règlement au plus tard le 30 septembre.

Intervenants	Droit annuel d'engagement	Inscription par journée du tournoi
Joueur master	**80 €**	**75 €**

1.2 Demi-finales des championnats de France nord et sud

Les compétitions se déroulent sur 4 jours consécutifs.

Droit annuel d'engagement de 80 € pour les joueurs Masters.

Intervenants	Défraiements FFB
Arbitre	Maximum 500 € à répartir entre les arbitres (justificatifs)
Officiel/DJ	Maximum 320 € à répartir entre les officiels (justificatifs)

1.3 Finales des championnats de France

Les finales U17 et U23 se déroulent sur 2 jours.

Intervenants	Défraiements FFB
Joueur	Voir dispositions générales I.3
Arbitre	Maximum 400 € à répartir entre les arbitres (justificatifs)
Officiel/DJ	Maximum 160 € à répartir entre les officiels (justificatifs)

Les finales féminines se déroulent sur 4 jours consécutifs.

Intervenants	Défraiements FFB
Joueuse	Voir dispositions générales I.3
Arbitre	Maximum 500 € à répartir entre les arbitres (justificatifs)
Officiel/DJ	Maximum 320 € à répartir entre les officiels (justificatifs)

Les finales mixtes Masters se déroulent sur 5 jours.

Intervenants	Défraiements FFB
Joueur	Voir dispositions générales I.3
Arbitre	Maximum 500 € à répartir entre les arbitres (justificatifs)
Officiel/DJ	Maximum 320 € à répartir entre les officiels (justificatifs)

Les finales mixtes NI se déroulent sur 4 jours avec la participation des joueurs de l'Outre-mer.

Intervenants	Défraiements FFB
Joueur	Voir dispositions générales I.3
Arbitre	Maximum 500 € à répartir entre les arbitres (justificatifs)
Officiel/DJ	Maximum 320 € à répartir entre les officiels (justificatifs)

1.4 Tournois nationaux N1

L'organisateur a la liberté d'augmenter la dotation de chaque tournoi.

Intervenants	Droits d'engagement	Forfait non excusé	Primes	
64 joueurs	50 €	60 €	1er	780 €
			2e	400 €
			3e et 4e	250 € x 2
			5e à 8e	100 € x 4
			9e à 16e	65 € x 8

Le montant des primes est susceptible d'augmenter en fonction du nombre de joueurs inscrits à chaque TN.

Participation au remboursement des frais du ou des directeur(s) de jeu et arbitres:

Intervenants	Nbre	Défraiements FFB
Directeur de jeu	1 ou 2	forfait de 200 € à répartir entre les officiels
Arbitres	2	Maximum 400 € à répartir entre les arbitres (justificatifs)

1.5 Tournois nationaux masters

Tous les droits d'engagement sont reversés à la fin du tournoi.
L'organisateur a la liberté d'augmenter la dotation de chaque tournoi.

Intervenants	Droits d'engagement	Forfait non excusé	Primes	
16 joueurs	75 €	60 €	1er	600 €
			2e	300 €
			3e et 4e	200 € x 2
			5e à 8e	125 € x 4

Le montant des primes est susceptible d'augmenter en fonction du nombre de joueurs inscrits à chaque TN.
Abondement fédéral sur les primes : 700 €
Dotation fédérale : 1 000 €

Participation au remboursement des frais du ou des directeur(s) de jeu et arbitres :

Intervenants	Nbre	Défraiements FFB
Directeur de jeu	1 ou 2	forfait de 200 € à répartir entre les officiels
Arbitres	2	Maximum 400 € à répartir entre les arbitres (justificatifs)

1.6 Tournoi qualificatif féminin

3 jours de compétition.

Intervenants	Défraiements FFB
Arbitre	Maximum 400 € à répartir entre les arbitres (justificatifs)
Officiel/DJ	Maximum 320 € à répartir entre les officiels (justificatifs)

1.7 Tournois artistic pool

Intervenants	Droits d'engagement	Forfait non excusé	Primes	
16 joueurs	80 €	60 €	1er	50 %
			2e	30 %
			3e	12 %
			4e	8 %

1.8 Compétitions par équipes

Tous les droits d'engagement sont reversés à la fin du tournoi. L'organisateur a la liberté d'augmenter la dotation de chaque compétition. 2 jours de compétitions.
Dotation fédérale : 500 €.

Compétition	Intervenants	Droits engagement	Primes		
			classement	% par équipe	simulation 16 équipes
COUPE DE FRANCE DES CLUBS	équipe	140 €	**1**	36 %	870 €
			2	18 %	435 €
			3 à 4	9 %	227 €
			5 à 8	7 %	165 €
			classement	% par équipes	simulation 32 équipes
SCOTCH DOUBLE CUP	équipe	100 €	**1**	36 %	1100 €
			2	18 %	550 €
			3 à 4	9 %	289 €
			5 à 8	7 %	208 €

Participation au remboursement des frais des officiels / directeurs de jeu et arbitres :

Même défraiements pour les 2 compétitions.

Intervenants	Nbre	Défraiements FFB
Officiel/DJ	1 ou 2	Maximum 160 € à répartir entre les officiels(justificatifs)
Arbitres		Maximum 350 € entre les arbitres(justificatifs)

Dotation draps et jeux de billes

Intitulé	Jeu de billes	Draps
Championnat de France masters	8	8
Championnat de France féminines / U23	8	8
Championnat de France U17	4	4
Championnat de France N1	8	8

III – DISPOSITIONS FINANCIERES BLACKBALL

Dotation en draps et billes pour toute la saison : 40 draps et 40 jeux de billes.

1. Déclaration annuelle des joueurs Blackball Master

Envoi du chèque de caution avant fin juillet avec le dossier complet (voir dispositions générales paragraphe 7).
Inscription sur le logiciel à chaque tournoi par carte bancaire. Le droit annuel d'engagement est facturé au club.

Intervenants	Caution annuelle non encaissée	Droit annuel d'engagement	Inscription par tournoi
Joueur master	**150 €**	**50 €**	**80 €**

2. Déclaration des équipes pour les championnats de France

2.1 Equipes DN1/DN2/DN3 – circuit national

La date limite d'engagement annuel d'une équipe est fixée au 31 juillet.
Une facture sera établie au nom du club début septembre pour un règlement au plus tard le 30 septembre.

2.2 Equipes régionales

Le bordereau de déclaration et le chèque des droits de déclaration libellé à l'ordre de la ligue d'appartenance sont envoyés à cette même ligue qui doit transmettre un bordereau récapitulatif au secrétariat fédéral pour le 30/09 au plus tard.

Le secrétariat fédéral émettra ensuite une facture globale pour chaque ligue.

	Droit annuel d'engagement Circuit **régional**	Droit annuel d'engagement Circuit **national**	Primes annuelles			
			Classt	**DN1:** **8800 €**	**DN2:** **6300 €**	**DN3:** **4550 €**
Equipes de club	***55 € ** **	DN1 =***500 €*** DN2=***400 €*** DN3=***400€***	**1er**	**2 200 €**	**1 500 €**	**1 200 €**
			2	**1 800 €**	**1 200 €**	**900 €**
			3	**1 450 €**	**1 000 €**	**700 €**
			4	**1 150 €**	**800 €**	**500 €**
			5	**900 €**	**600 €**	**400 €**
			6	**650 €**	**500 €**	**350 €**
			7	**400 €**	**400 €**	**300 €**
			8	**250 €**	**300 €**	**200 €**

*sauf pour les 24 équipes DN3 nationales qui participent également au niveau régional, qui sont exonérées de ce droit d'engagement **fédéral de 55 €.**

3. Finales des championnats de France

3.1 Défraiements des officiels/DJ/Arbitres

Voir tableau en annexe 1.

3.2 Formalités pour le club organisateur

Voir tableau en annexe 2.

4. Coupe de France

Intervenants	Droits engagement	Primes	
Equipes	***0 €***	***Coupe équipes 3440 €***	
		1er	1 000 €
		2eme	600 €
		3 à 4	350 €
		5 à 8	175 €
		9 à 16	55 €
Joueurs	***15 €***	***Coupe individuelle 3900€***	
		1er	1 500 €
		2eme	700 €
		3 à 4	350 €
		5 à 8	150 €
		9 à 16	50 €

Les équipes DN3 niveau national sont autorisées à participer gratuitement aux épreuves qualificatives exclusivement pour la Coupe de France.

4.1 Défraiements des officiels/DJ/arbitres

Voir tableau en annexe 1

4.2 Formalités pour le club organisateur

Voir tableau en annexe 2

5. Tournois nationaux

5.1 Défraiements officiels/Dj/arbitres

Voir tableau en annexe 1

5.2 Formalités organisateur

Voir tableau en annexe 2

5.3 Droits d'engagements et redistribution

L'annulation d'une inscription est remboursable si celle-ci survient 7 jours entiers avant la date limite des inscriptions.

Une annulation ou un forfait signalé après ce délai n'est pas remboursable sauf en cas de force majeure, à condition que le justificatif soit fourni dans un délai de 48h.

Les primes sont versées sur place par l'organisateur. Pour les joueurs ou équipes qui n'ont pas récupéré leurs primes sur place, le secrétariat FFB effectuera un virement aux clubs des joueurs à l'issue du tournoi uniquement pour les primes égales ou supérieures à **80** €. Les primes inférieures à **80** € seront perdues.

Conditions pour recevoir les primes :

- **Ne pas être sous le coup d'une sanction disciplinaire**
- **Présenter une pièce d'identité**
- **Pour les mineurs, se présenter avec son accompagnateur**

TOURNOI MASTER		
Droits engagement	Primes	
80 €	***6 100 €***	
	Vainqueur	1 500 €
	Finaliste	1 000 €
	½ finale	600 €
	¼ finale	300 €
	1/8 finale	150 €

TOURNOI MIXTE		
Droits engagement	Primes	
37 €	***4 420 €***	
	Vainqueur	1000 €
	Finaliste	700 €
	½ finale	350 €
	¼ finale	175 €
	1/8 finale	*85 €*
	1/16 finale	*40 €*

Tournois juniors et handibillard : pas de droits d'engagement ni de primes

TOURNOI PRESTIGE VETERAN		
Droits engagement	Primes	
30 €	***690 €***	
	Vainqueur	350 €
	Finaliste	180 €
	½ finale	80 €

TOURNOI VETERAN		
Droits engagement	Primes	
20 €	***640 €***	
	Vainqueur	250 €
	Finaliste	150 €
	½ finale	60 €
	¼ finale	30 €

TOURNOI FEMININ		
Droits engagement	Primes	
20 €	***560 €***	
	Vainqueur	250 €
	Finaliste	130 €
	½ finale	50 €
	¼ finale	20 €

TOURNOI U23		
Droits engagement	Primes	
20 €	***560 €***	
	Vainqueur	250 €
	Finaliste	130 €
	½ finale	50 €
	¼ finale	20 €

6. Pénalités financières

Une équipe ne présentant pas 4 joueurs minimum en DN3 et 5 joueurs minimum en DN1 et DN2 se verra attribuer une sanction financière de 150 €.

Division régionale 3 :
Forfait prévenu entre 72h et 24h avant le début de la compétition et abandon en cours de compétition : sanction financière de 150 €

Championnat de France individuels
Individuels et par équipes régional :
Forfait non prévenu ou prévenu le jour de la compétition
Abandon en cours de compétition : sanction financière de 150 € adressée au club

Individuel national :
Forfait non prévenu ou prévenu le jour de la compétition :
Abandon en cours de compétition : sanction financière de 150 € adressée au club

Coupe de France :

Compétition individuelle

Forfait signalé 24h avant le début de la compétition
- Sanction financière de 150 € adressée au club d'appartenance.

Forfait non prévenu ou moins de 24h avant le début de la compétition
- Sanction financière de 150 € adressée au club d'appartenance

Abandon en cours de compétition
- Sanction financière de 150 € adressée au club d'appartenance

Compétition par équipe – équipes régionale et DN3
Forfait signalé 24h avant le début de la compétition
- Sanction financière de 150 € adressée au club d'appartenance.

Forfait non prévenu ou moins de 24h avant le début de la compétition
- Sanction financière de 150 € adressée au club d'appartenance.

Compétition par équipe – équipes DN2 et DN1
Forfait :
- Sanction financière de 150 € adressée au club d'appartenance.

Annexe 1. Défraiements officiels/Dj/arbitres

DEFRAIEMENTS Officiels (table de marque) /DJ / arbitres sur présentation fiche émargement						
Intervenants	**Finale Championnat France**		**Coupe de France**		**Tournois nationaux**	
	Nb	**Deplact/nuitées**	**Nb**	**Deplact/ nuitées**	**Nb**	**Deplact/nuitées**
DJ	1	**sur justificatifs** : maxi **300 €**		**Sur justificatifs** maxi 120 €		**sur justificatifs** : maxi **300 €**
Officiels CNB	4	**Sur justificatifs** : maxi 260 €	4	**Sur justificatifs** maxi 120 €	4	**sur justificatifs** : maxi 230 €
Arbitres CNB	3	**Sur justificatifs**	3	**Sur justificatifs**	3	**Sur justificatifs**

Annexe 2. Formalités pour l'organisateur

FORMALITES POUR LE CLUB ORGANISATEUR			
chèque* organisateur correspondant à	**Finales Championnat France**	**Coupes de France**	**Tournois nationaux**
caution organisation	**1 500 €**	**0 €**	**1 500 €**
caution déroulement	**500 €**	***pas de caution***	**500 €**
droit organisation**	**1 500 €**	**1 500 €**	**2 000 €**

*** voir dispositions générales (paragraphe 9)**

**** montage des billards inclus**

IV – DISPOSITIONS FINANCIERES CARAMBOLE

1. FINALES NATIONALES

1.1. Finales nationales organisées à l'intérieur du club

Ci-dessous, la participation de la FFB pour chaque phase finale :

Intitulé	Jeu de billes(1)	Draps(3)	Dotation fédérale
U21 – U17 – U25	oui		400 €
Partie Libre - 3B - 5Q - Dames	oui	2	400 €
Cadre 47/2, 1B, 3B* et 5Q - Masters	oui	4 (2)	400 €
Cadre 71/2 et Artistique - Masters	oui	2	400 €
Nationale 1, 2 et 3 (JDS, 3B et 5Q)	oui		400 €
Nationale 1 Artistique (Challenge COYRET)	oui		400 €
Biathlon			En instance d'information
Challenge des jeunes			En instance d'information
Criterium régional	oui		800 €

(1) de la qualité spécifique à chaque mode de jeu. Finale à 8 ou 12 joueurs : 2 jeux. Finale à 16 ou plus : 4 jeux. Finale regroupée avec 2 spécialités : 4 jeux. Finale regroupée avec 3 spécialités ou plus : 8 jeux.
(2) dans la limite du nombre de tables utilisées pour la compétition
(3) toutes les finales nationales se jouent sur tapis neufs
*3B si impossibilité d'organiser à l'extérieur

Dans le cas de finale regroupée, la dotation fédérale sera discutée au cas par cas avec la commission nationale carambole.

Les clubs organisateurs s'engagent à respecter le cahier des charges fédéral disponible auprès de la commission nationale carambole.

1.2. Finale nationale organisée à l'extérieur du club (CF 3B masters)

Mise à disposition par la FFB de 4 billards, fourniture des draps Simonis et des billes. Pose des draps à la charge du club organisateur.
Prise en charge de la diffusion en livestream sur Kozoom.
Le club organisateur s'engage à respecter le cahier des charges fédéral disponible auprès de la commission nationale carambole.

Intitulé	Jeu de billes(1)	Draps(3)	Dotation fédérale
3B - Masters	oui	4(3)	700 €

1.3. Equipes de clubs

Ci-dessous, la participation de la FFB pour chaque finale :

Intitulé	Draps	Jeu de billes(1)	Droit d'engagement	Reversement aux finalistes
TOP LIGUE 3B TOP LIGUE JDS	4 3	4 3	100 €	2 000 € repartis entre les finalistes et/ou les 4 premiers du championnat (Top Ligue 3B)
Division 1 (5Q)	-	2	30 €	*Les finalistes reçoivent une dotation forfaitaire de 250 € (2).* *Est ajoutée une dotation supplémentaire au prorata des droits d'engagement.*
Division 2 (5Q)	-	-	30 €	
Fédérale 1 JDS Fédérale 2 JDS Fédérale 3 JDS Fédérale 4 JDS Fédérale 1 3B Fédérale 2 3B Fédérale 3 3B Fédérale 4 3B	-	-	50 €	

(1)de la qualité spécifique à chaque mode de jeu
(2)la dotation forfaitaire est garantie à partir de 400 équipes inscrites en début de saison

Le chèque du droit d'engagement est à envoyer à la ligue d'appartenance pour le 5 octobre.
Le secrétariat fédéral envoie à chaque ligue une facture globale récapitulative de tous les droits d'engagement à régler.

Dans les divisions avec un échelon Ligue, celle-ci est autorisée à majorer l'inscription d'un maximum de 50% de la part fédérale dans la mesure où elle reverse au minimum 90% de la somme collectée aux équipes qualifiées pour l'échelon suivant.

Pour les rencontres du championnat et les finales de la TOP LIGUE 1 ET 2 de toutes les spécialités, les clubs organisateurs s'engagent à respecter le cahier des charges fédéral disponible auprès de la commission nationale carambole.

Pour les éliminatoires, qualifications nationales et pour la phase finale
Les frais de déplacement, les repas et les nuitées engagés par une équipe visiteuse sont pris en charge à part égale par chacune des équipes. Ils sont calculés selon le barème de l'article 2 des dispositions générales.
Les repas de l'équipe qui reçoit sont pris en compte dans la mutualisation de frais.

		Nb Journées	Kms A/R<100Kms		100=<Kms A/R<=400Kms		Kms A/R>400Kms	
			Nb Repas	Nb Nuitées	Nb Repas	Nb Nuitées	Nb Repas	Nb Nuitées
3 BANDES	Fédérale 1 Fédérale 2	1	4	0	4	0	8	4
		2	12	4	12	4	16	8
	Fédérale 3 Fédérale 4	1	3	0	3	0	6	3
		2	9	3	9	3	12	6
JDS	Fédérale 1 Fédérale 2 Fédérale 3 Fédérale 4	1	3	0	3	0	6	3
		2	9	3	9	3	12	6
5Q	Division 1 Division 2	1	4	0	4	0	8	4
		2	12	4	12	4	16	8

1.4. Délégué Fédéral

Le délégué fédéral est un membre du comité directeur de la FFB, ou nommé par ledit comité et convoqué par le Secrétariat fédéral.

Il représente le président de la FFB et est présent à la cérémonie de clôture des compétitions suivantes :

- Finales nationales individuelles de toutes les spécialités pour les catégories Masters, Dames, Cadets, Juniors et Jeunes
- Finales nationales par équipe de la division D1 (3 bandes, JDS et 5 Quilles)

Dans les finales nationales de toutes les autres catégories et divisions le rôle du délégué fédéral est rempli par un membre du comité directeur de la ligue du club hôte de la compétition ou nommé par ledit comité et convoqué par le secrétariat de la ligue. Il n'y a pas de défraiement fédéral.

2. TOURNOIS NATIONAUX

Pour la phase finale du tournoi, les billards doivent avoir des draps en très bon état (moins d'un mois). L'organisateur reverse les droits d'engagement, l'aide fédérale et sa propre participation aux joueurs, selon le pourcentage ci-dessous :

Classement des joueurs	**% par joueur 3-Bandes**	**% par joueur 47/2 & 1-Bande**	**% par joueur Cadre 71/2**	**% par joueuse Dames**	**% par joueur 5-Quilles Masters**	**% par joueur 5-Quilles Promotion**	**% par joueur Artistique**
1er	32 %*	32 %*	32 %	43 %	20 %	8 %	32 %
2e	20%*	20%*	20%	25 %	12 %	4 %	20 %
3e et 4e	12 % par joueur*	12 % par joueur*	12 % par joueur*	16% par joueuse	8 % par joueur	2 % par joueur	12 % par joueur*
5e au 8e	6 % par joueur*	6 % par joueur*	6 % par joueur*	-	4 % par joueur	1 % par joueur	6 % par joueur*
9e au 16e				-	2 % par joueur	-	-
Droit d'engagement	**80 €**	**40 €**	**40 €**	**15 €**	**30 €**		**40 €**
Dotation fédérale	**1 700 €**	**600 €**	**400 €**	**250 € Libre et 3B**	**450 €**		**450 €**
Participation organisateur	**200 €**	**200 €**	**100 €**	**150 € Libre & 3B**	**200 €**		**Pour arriver A 1 240€**

Le coût organisateur est donné à titre minimal, l'organisateur peut choisir de participer davantage.
Les 4 premiers reçoivent leurs primes après la proclamation des résultats.
' Le % de répartition des primes s'applique sur la totalité de la dotation.*

Pour les tournois nationaux de 3 bandes, la FFB attribuera 4 tapis Simonis 330 et 4 jeux de billes Aramith PRO CUP Prestige.
Les tapis devront être changés 15 jours avant la compétition.
Les clubs organisateurs s'engagent à respecter le cahier des charges fédéral disponible auprès de la commission nationale carambole.

3. COMPETITIONS INTERNATIONALES

3.1. Demande d'organisation

La demande d'organisation d'une compétition internationale doit être adressée au secrétariat fédéral (via la ligue d'appartenance du demandeur). Cette demande doit **obligatoirement** être accompagnée du budget prévisionnel de la manifestation. Le Bureau de la FFB décidera, après l'examen du dossier présenté, d'engager ou non les démarches nécessaires auprès des organismes internationaux (UMB et CEB).

3.2. Coupes d'Europe des clubs (JDS/3B/5Q)

Prise en charge :

- Droits d'engagement de la CEB pour les 2 meilleures équipes : 250 €/équipe
- Si une seule équipe engagée, participation forfaitaire aux frais de 500 € (Europe) et 300 € (France)
- Si plusieurs équipes engagées, participation forfaitaire aux frais de l'équipe qui réalise le meilleur classement 1 000 € (Europe) et 600 € (France)
- Pas de participation aux frais pour une équipe hôte de la compétition coupe d'Europe

V – DISPOSITIONS FINANCIERES SNOOKER

1. COMPETITIONS NATIONALES

1.1 Déclaration annuelle des joueurs Snooker Masters

Inscription sur CueScore à chaque tournoi par carte bancaire.
Le droit annuel d'engagement est facturé au club.

Intervenants	Droits annuels d'engagement	Inscription par tournoi
Joueurs Masters	**80 €**	**80 €**

1.2 Tournois "Snooker Masters Tour"

L'organisateur a la liberté d'augmenter la dotation de chaque tournoi.

Droits d'inscriptions	Classement	Primes
80 €	1er	700 €
	2ème	400 €
	3ème	250 €
	4ème	150 €
	Meilleur "Century" (break de 100 points ou plus)	100 €
	Break de 147 points ou plus	1 000 €

Dotation fédérale : 640 € par tournoi

Intervenants	Défraiements FFB
Arbitre/Directeur de jeu	500 € max par tournoi à se répartir entre les 3 arbitres

1.3 Coupe de France

Compétition	Primes vainqueur	Primes finaliste
6 rouges	**250 €**	**100** €
15 rouges	**250 €**	**100** €
Shoot-Out	**250 €**	**100** €

Intervenants	Défraiements FFB
Arbitre/Directeur de jeu	500 € max par tournoi à se répartir entre les 3 arbitres

1.4 Play-Off

Intervenants	Défraiements FFB
Arbitre/Directeur de jeu	500 € max par tournoi à se répartir entre les 3 arbitres

1.5 Championnats de France

Compétition	Dotation fédérale pour les clubs organisateurs
CDF Féminines / Seniors	**700 €**
CDF U16 / U18 / U21	**700 €**
CDF Masters	**700 €**

Intervenants	Défraiements FFB
Arbitre/Directeur de jeu	500 € max par tournoi à se répartir entre les arbitres (3 pour le CF / 4 pour la coupe / 2 play off)

Dotation draps et jeux de billes

Détail à venir.